

norme européenne**NF EN 10315****Octobre 2006**

norme française

Indice de classement : **A 06-377****ICS : 77.040.30 ; 77.140.20**

Méthode de routine pour l'analyse des aciers fortement alliés par spectrométrie de fluorescence de rayons X (SFRX) à l'aide d'une méthode de correction

- E : Routine method for analysis of high alloy steel by X-ray fluorescence spectrometry (XRF) by using a near by technique
D : Standardverfahren zur Analyse von hochlegiertem Stahl mittels Röntgenfluoreszenzspektroskopie (RFA) unter Anwendung eines Vergleichs-Korrekturverfahrens

Norme française homologuée

par décision du Directeur Général d'AFNOR le 20 septembre 2006 pour prendre effet le 20 octobre 2006.

Correspondance

La Norme européenne EN 10315:2006 a le statut d'une norme française. Elle n'existe actuellement qu'en version anglaise (voir avant-propos national).

Analyse

Le présent document spécifie un mode opératoire qui permet d'améliorer les performances d'une méthode de routine SFRX déjà employée pour l'analyse des aciers fortement alliés, à l'aide d'une «méthode de correction».

Cette «méthode de correction» requiert l'utilisation d'au moins un échantillon cible (de préférence, un MCR (matériau central de référence)) de composition similaire à celle de l'échantillon inconnu.

La méthode s'applique à l'analyse d'échantillons en fonte en coquilles ou en acier forgé ayant un diamètre d'au moins 25 mm et une concentration en carbone inférieure à 0,3 % (voir NOTE). Il convient que les autres éléments aient une concentration inférieure à 0,2 %.

Descripteurs

Thésaurus International Technique : acier, acier fortement allié, méthode d'analyse, analyse chimique, spectrométrie de fluorescence X, mode opératoire, fidélité.

Modifications

Corrections

Éditée et diffusée par l'Association Française de Normalisation (AFNOR) — 11, rue Francis de Pressensé — 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex
Tél. : + 33 (0)1 41 62 80 00 — Fax : + 33 (0)1 49 17 90 00 — www.afnor.org



Membres de la commission de normalisation

Président : M ROCHON

Secrétariat : MME RAIMBAULT — AFNOR

M	CORRIEU	DCN PROPULSION
M	CRETON	BN ACIER
M	OSTER	LNE
M	PATOZ	M PATOZ CHARLES
MME	PELE	CTIF
M	ROCHON	AUBERT & DUVAL
MME	SAVARIAU	DGA DET CEP

Avant-propos national

Références aux normes françaises

La correspondance entre les normes mentionnées à l'article «Références normatives» et les normes françaises identiques est la suivante :

EN ISO 10280	: NF EN ISO 10280 (indice de classement : A 06-314)
EN ISO 10700	: NF EN ISO 10700 (indice de classement : A 08-331)
EN ISO 10714	: NF EN ISO 10714 (indice de classement : A 06-390)
EN ISO 14284	: NF EN ISO 14284 (indice de classement : A 06-375)
CR 10299	: XP CR 10299 (indice de classement : A 06-379)

Les autres normes mentionnées à l'article «Références normatives» qui n'ont pas de correspondance dans la collection des normes françaises sont les suivantes : (elles peuvent être obtenues auprès d'AFNOR)

ISO 4829-1
ISO 4829-2
ISO 4937
ISO 4938
ISO 4942
ISO 4946
ISO 9441
ISO 11652
ISO/TS 13899-1

Le corps du présent document est composé du texte intégral de l'EN 10315:2006. La nature de ce document n'a pas permis d'en faire une version française complète. Seuls l'avant-propos et le domaine d'application sont rédigés en français.

Avant-propos

Le présent document (EN 10315:2006) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 20 «Analyses chimiques», dont le secrétariat est tenu par SIS.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en janvier 2007, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en janvier 2007.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

1 Domaine d'application

La présente Norme européenne spécifie un mode opératoire qui permet d'améliorer les performances d'une méthode de routine SFRX déjà employée pour l'analyse des aciers fortement alliés, à l'aide d'une «méthode de correction».

Cette «méthode de correction» requiert l'utilisation d'au moins un échantillon cible (de préférence, un MCR (matériau central de référence)) de composition similaire à celle de l'échantillon inconnu.

Cette méthode s'applique aux éléments compris dans les domaines de concentration du Tableau 1 :

Tableau 1 — Domaines de concentration

Élément	Domaines de concentration, % (m/m) ^{a)}
Si	de 0,05 à 1,5
Mn	de 0,05 à 5,0
P	de 0,005 à 0,035
Cr	de 10 à 25
Ni	de 0,1 à 30
Mo	de 0,1 à 6,5
Cu	de 0,02 à 1,5
Co	de 0,015 à 0,30
V	de 0,015 à 0,15
Ti	de 0,015 à 0,50
Nb	de 0,05 à 1,0
<i>a) Les domaines de concentration spécifiés correspondent à ceux étudiés lors de l'essai de fidélité. Ce mode opératoire est tout à fait utilisable en dehors de ces plages sous réserve d'être validé par chaque laboratoire dans chacun des cas.</i>	